



ATTESTATION DE L'AUTORISATION DE CIRCULER SUR LES CHEMINS FORESTIERS DU TERRITOIRE CANTONAL VAUDOIS INTERDITS A LA CIRCULATION

Direction générale
de l'environnement (DGE)
www.vd.ch
Tél. 021 316 61 61 –

Titulaire	La Forestière Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers Route de la Chocolatière 26 1026 Echandens	Motif de l'autorisation	Activité de gestion et d'exploitation des bien-fonds forestiers (reconnaissance de lots de bois)
Périmètre	Territoire cantonal vaudois	Détenteur de cette attestation	La personne en possession du cahier de vente délivré par La Forestière pour les mises de lots de bois de feuillus
Conditions	-	Recommandations	-
Bases légales	Art. 15 LFo, 13 OFo et 33 RLVLFo	Validité	Du 01.03.2019 au 20.03.2019

p. o. A. Golay

Lausanne, le 1^{er} février 2019

La conservatrice des forêts :
Anne Golay